

Chasné

vous intéresse



#199

DECEMBRE 2020

Bulletin d'information
de votre commune
www.chasnesurillet.fr

Au sommaire :

Informations municipales : infos mairie, actualité travaux

Informations communales : médiathèque « Clique et Rappelle »

Informations communautaires : Ualcobreizh, ce qui change en 2021

Informations associatives : Chasné Evènements Festifs

Infos locales : Animation commerciale le 6 décembre à Chasné...

Chasné sur Illet, toujours acteur et solidaire

Dès mars 2020 Chasné sur Illet a mis en place une garderie municipale pour les enfants des soignants sur le temps scolaire. Durant cette période, Anne-Sophie et Jérémy du restaurant « Le Chasné » ont réalisé et offert les repas servis aux enfants, encore merci à eux. L'ensemble des agents, même ceux qui ne travaillent pas à l'école, épaulés de renforts extérieurs spécialement embauchés, ont participé à la reprise de l'école pour respecter le premier protocole.

Pour ce deuxième confinement, les temps activités périscolaires en petits groupes fixes ont été conservés pour éviter les mélanges des enfants qui peuvent ainsi continuer à s'épanouir, se cultiver et faire du sport.

Des bénévoles, des agents et des élus ont confectionné des masques que la commune continue de distribuer gratuitement aux habitants (à l'accueil de la mairie).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Chasné sur Illet a fait l'achat de masques pour les personnes fragiles, et en est à la deuxième distribution. Une solidarité de voisinage entre les habitants de la commune s'est révélée et mise en place. Parallèlement, comme lors du premier confinement, les membres du CCAS contactent individuellement nos anciens pour prendre de leurs nouvelles et leur proposer de l'aide.

La mairie a équipé l'ensemble des acteurs de notre commune (Associations, commerçants et services publics) afin qu'ils puissent continuer leurs activités en appliquant systématiquement les protocoles sanitaires. En tant que bailleur, la commune de Chasné sur Illet a exonéré 3 mois de loyer les artisans et commerçants locataires de locaux communaux : l'épicerie « Votre Marché », le restaurant/bar « Le Chasné » et la menuiserie Minassian.

La mesure de fermeture des commerces dit "non essentiels" nous est apparue à la fois incompréhensible et profondément inéquitable. Aussi, avec l'ensemble des maires de la communauté de communes, nous avons écrit à nos députés et sénateurs pour dénoncer une distorsion de concurrence menaçant la pérennité de nos commerces de proximité alors que les grandes surfaces multi-services restent ouvertes. Cette situation est ressentie comme une injustice insupportable pour nos commerçants de proximité.

Personnellement je pense que cette décision a été prise, sans tenir compte du droit à la différenciation : Chasné sur Illet n'est pas obligé d'avoir les mêmes règles que celles appliquées à Paris ...

La mairie va poursuivre son accompagnement aux acteurs de Chasné sur Illet afin de soutenir le dynamisme de notre commune et le bien-être de tous.

Début décembre, seront mises en place des décorations de Noël, cette année avec les commerçants les vitrines arboreront des décorations festives.

Restez solidaire et prudent, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Benoit MICHOT
Maire de Chasné sur Illet
Président du CCAS

L'agenda de Chasné

<p>Le prochain conseil municipal Jeudi 3 décembre à 20h à la mairie</p>	<p>Vœux du Maire Samedi 23 janvier à 11h à la salle « Les Moissons » <i>Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur</i></p>	<p>Prochain CVI distribution fin janvier 2021 <i>Date limite pour déposer vos articles : 12 janvier 2021</i></p>
--	---	--

• Infos mairie

L'accueil de la mairie sera fermé au public les samedis 5 décembre, 19 décembre, 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

• Travaux aménagement voirie



Crédit photo © mairie Chasné sur Illet

La commune de Chasné sur Illet a lancé un appel à candidatures pour la mission de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement de sécurité urbaine des RD 106 et RD 528 (Rue du Champ Thébault).

La commission aménagement a étudié les dossiers et a retenu 4 cabinets qui vont être auditionnés et qui présenteront un projet d'aménagement avec une estimation du coût de la réalisation.

• Travaux maison de services

Les travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de la maison de services ont fait l'objet d'une consultation. La commission des marchés a retenu les entreprises les mieux disantes pour effectuer ces travaux. Le montant total du marché s'élève à 140.508,36 € HT (rappel : montant estimé 150.000 € HT). Réunis en conseil municipal, les élus ont adopté à l'unanimité le choix des entreprises (voir [compte-rendu du conseil municipal du 5 novembre 2020](#))



Crédit photo © Céline Morizet, architecte DPLG

Les travaux devraient commencer en janvier 2021. Le rez-de-chaussée offrira 2 bureaux d'une vingtaine de m² environ, une salle de réunion de 30 m² à louer, et un espace convivial (avec kitchenette).

• Travaux restaurant scolaire



L'intérieur du restaurant avec la cloison coupe-feu entre cuisine et réfectoire

Les travaux du restaurant scolaire ont pris du retard avec la COVID (arrêt et fournitures). Il devrait être en fonctionnement pour les enfants à leur retour de vacances de février 2021, espère Céline Morizet, architecte DPLG qui assure la maîtrise d'œuvre du chantier.



Toiture avec tous les organes techniques pour le fonctionnement du bâtiment

Crédits photos © Céline Morizet, architecte DPLG

• Médiathèque : réouverture

La médiathèque vous accueille de nouveau dans ses locaux aux horaires habituels :

- Mardi : 16h30 -19h00
- Mercredi : 10h00 -19h00
- Vendredi : 15h30 -18h30

Avec une jauge limitée et dans le respect des gestes barrière, venez feuilleter, papillonner et choisir vos lectures en vrai !

Le service de réservation reste disponible sur mediatheques.liffre-cormier.fr et les sacs surprise aussi, profitez-en !



Quelques nouveautés à la médiathèque



Les informations pratiques

La médiathèque vous accueille selon le protocole en vigueur : le masque est obligatoire, du gel hydro-alcoolique est à votre disposition et les livres rapportés sont mis en quarantaine puis nettoyés.



- **SMICTOM VALCOBREIZH : convergence du service de collecte dès 2021**

Fin octobre, le comité syndical du SMICTOM VALCOBREIZH a validé une nouvelle organisation visant à faire converger dès 2021 le service de collecte sur l'ensemble de son territoire.

Le SMICTOM des Forêts et le SMICTOM d'Ille-et-Rance ont fusionné au 1^{er} janvier 2020 pour donner naissance au SMICTOM VALCOBREIZH.

Depuis leur rapprochement en 2015, les deux SMICTOM ont entrepris de faire converger l'ensemble de leurs fonctionnements, de leurs services et, partiellement, de leurs redevances.

Des services unifiés ont été créés, des groupements de commandes effectués pour des fournitures et des marchés de prestations communs aux deux SMICTOM.

Cependant, d'un ancien SMICTOM à l'autre, des différences demeurent au niveau de la collecte sélective, des consignes de tri ou des redevances .

Extension des consignes de tri et conteneurisation des collectes de tri sélectif

Le SMICTOM VALCOBREIZH a validé, lors de son dernier comité syndical, la stratégie visant à gommer les différences énumérées ci-dessus des deux anciens SMICTOM au cours des prochains mois.

Cette convergence, qui va impacter les habitants du territoire, se traduit par l'organisation suivante :

- **Maintien de la collecte d'ordures ménagères hebdomadaire** dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire.
- **Passage à une collecte tous les 15 jours du tri sélectif** et extension des consignes de tri pour l'ensemble du territoire.
- **Suppression des sacs jaunes au profit de bacs jaunes** pour la collecte du tri sélectif.

Cette nouvelle organisation se mettra en place progressivement au cours de l'année 2021.

Au-delà de ces aspects impactant les habitants du territoire, cette nouvelle organisation permettra de respecter les recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) sur les conditions de travail des agents de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.

Le calendrier précisant la mise en place de cette nouvelle organisation sera divulgué début 2021.

• Chasné Evènements Festifs : marché de Noël reporté



Crédit photo © Congerdesign - Pixabay.com

L'édition 2020 du marché de Noël initialement prévue le 6 décembre prochain est annulée.

Nous avons tout tenté pour essayer d'offrir à Chasné une formule adaptée, un évènement à la fois sécuritaire et féérique, afin de clore cette année difficile sur une note festive. Mais les incertitudes sont toutefois trop nombreuses.

Chasné Evènements Festifs réfléchit sur la possibilité de faire un petit clin d'œil au Marché de Noël en organisant un Marché de Pâques lorsque les conditions le permettront.

• Animation commerciale de Noël le 6 décembre 2020

Simone Bracci maraîcher en agriculture biologique ; Anne-Sophie et Jérémy du bar/restaurant « Le Chasné » ; Benoit Barbot, de la boulangerie/pâtisserie « L'épi de Chasné » et Stéphane Desjardins apiculteur, seront présents **dimanche 6 décembre entre 14h et 18h sur la place de l'église** pour une **vente de produits alimentaires**.



Crédit photo © Jennifer Pallian - Unsplash.com

• L'armée recrute !

SENGAGER.FR

PRENEZ RENDEZ-VOUS

SCANNEZ MOI

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE ET FORME 16 000 POSTES

16 000 postes à pourvoir en 2020 et les prochaines années.

Recrutement à partir de 17,5 à 32 ans, sans conditions de diplôme jusqu'à bac +5.

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées Bureau Terre
2, rue de la mabilais
35000 Rennes

Prenez-rendez-vous au **02.57.21.80.12** ou sur le site sengager.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 - 18h00
 Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h00 - 12h30
 Mercredi : 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00
 Samedi : 9h00 - 12h00

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous



02.99.55.22.79

mairie@chasnesurillet.fr
www.chasnesurillet.fr